



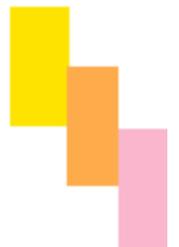
APAJH
Savoie



P
ROJET

a **SSOCIATIF**

2020 - 2025



DEPUIS PLUS DE 45 ANS, L'APAJH SAVOIE MILITE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'**APAJH Savoie**, Association départementale Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Savoie, créée en 1972, déclarée au Journal Officiel du 25 avril 1973 sous le régime de la loi 1901, est membre de la **Fédération APAJH** qui, avec ses **25 000 adhérents** et ses **14 000 salariés**, est à la fois :

- une association militante représentant les personnes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap,
- une association gestionnaire d'établissements, de structures et de services.

Cette Fédération, grâce à son réseau de **700 établissements et services**, gérés soit directement par son siège national, soit par ses **91 associations fédérées**, accompagne **30 000 personnes en situation de handicap**, selon les valeurs émanant de ses différents textes fondateurs.

Elle a contribué à faire passer entre autres de l'utopie à la réalité :

- le droit au travail, à la formation,
- le droit au logement,
- le droit à la santé,
- le droit à une vie affective, intime et sexuelle,
- le droit à la citoyenneté
- le droit à l'accessibilité universelle....

L'**APAJH Savoie** appuie donc son action sur les valeurs défendues par la Fédération APAJH :

**laïcité, solidarité, citoyenneté, inclusion,
accessibilité universelle.**

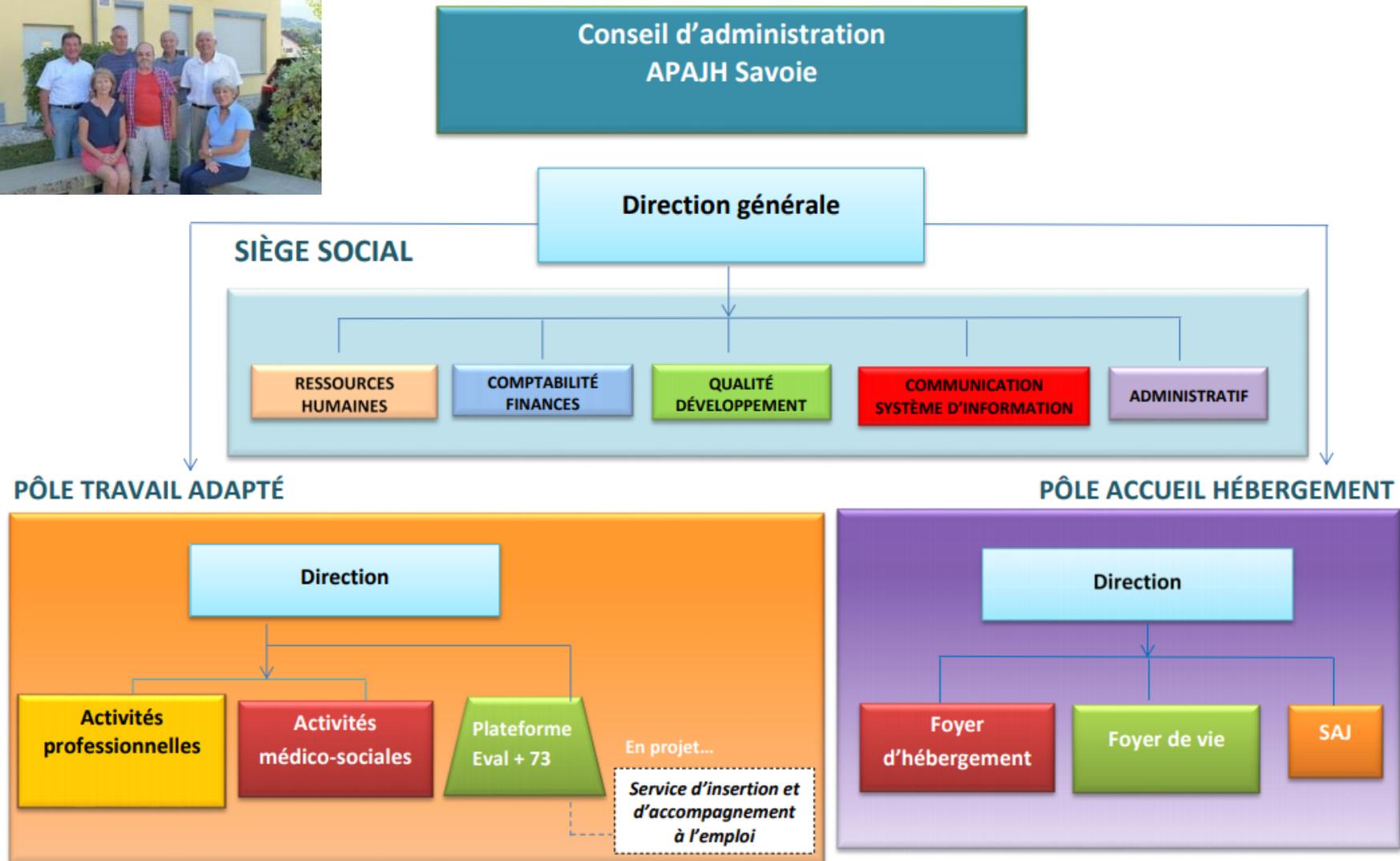
HISTORIQUE DE L'APAJH SAVOIE



- ▶ 1973 Déclaration officiel de l'APAJH Savoie suite à sa création en 1972
- ▶ 1978 Ouverture de l'ESAT (ex CAT) géré par la Fédération
- ▶ 1983 Transfert de la gestion de l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) à l'APAJH Savoie et ouverture du Foyer d'hébergement appartements
- ▶ 1989 Ouverture de l'Entreprise adaptée (ex Atelier protégé)
- ▶ 1999 Transfert des établissements sur le site de Cognin
- ▶ 2002 Ouverture de la Section d'Accueil de Jour
- ▶ 2011 Cession de l'Entreprise adaptée
- ▶ 2011 Ouverture des Résidences APAJH : Foyer de vie et Foyer d'hébergement résidence
- ▶ 2012 Affiliation à l'APAJH Savoie du CAMSP (Centre d'action médico-social précoce) de Chambéry
- ▶ 2013 Agrément du Siège social
- ▶ 2019 Inauguration des logements en habitat inclusif du Foyer d'hébergement

L'APAJH AUJOURD'HUI

C'est 1 Siège social, 5 établissements et services et plus de 150 personnes accueillies



BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2014-2019

OBJECTIFS REALISÉS

Implication et formation des membres de la gouvernance

- ▶ Formations spécifiques aux administrateurs.
- ▶ Rencontres entre administrateurs et professionnels.
- ▶ Présence à diverses instances départementales.

Accueil de jour

- ▶ **répartition plus solidaire de l'accueil à la carte** pour ouvrir à un plus grand nombre d'usagers.

Besoins de médicalisation en Foyer de vie :

- ▶ **Conventions de partenariat** avec les services HAD (Hospitalisation à domicile), les services hospitaliers du secteur, ou des équipes mobiles spécialisées.
- ▶ **Campagnes de prévention** auprès des résidents.

Gouvernance attentive à la qualité d'accompagnement de ses usagers

- ▶ Qualification et formations régulières pour les professionnels, réunion générale annuelle des salariés.
- ▶ Commissions mixtes administrateurs, professionnels.
- ▶ Réunions thématiques avec les familles.
- ▶ Signature d'une convention et remise d'une charte aux bénévoles.

- ▶ **Présence accrue aux différentes instances traitant du sujet du vieillissement** au niveau départemental, régional et national,
- ▶ **Attentive aux besoins émergents concernant les personnes vieillissantes et à la notion de domicile.**

POURSUITE DES OBJECTIFS

Besoins d'Hébergement après le foyer d'hébergement au-delà de la retraite ESAT

- ▶ **En créant une unité spécifique pour personnes âgées vieillissantes** en vue d'une continuité de vie et d'une mutualisation des moyens actuels sur le site. (cf. perspectives 2020-2025)

Besoins d'évaluation en ESAT avant orientation de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)

- ▶ **Mise en place de la Plateforme Eval+ 73** avec partenariat de la MDPH, Maison départementale des personnes handicapées.
- ▶ **Poursuite des partenariats et conventions** avec la MDPH, les organismes spécifiques, les EA et ESAT,

PERSPECTIVES 2020 – 2025

LA VIE ASSOCIATIVE ET GESTIONNAIRE

Une gouvernance qui se préoccupe de la vie associative, des professionnels et de leur environnement, de l'environnement social et économique et de sa communication interne et externe.

Avec l'appui du Comité de direction, elle crée, adapte et/ou oriente des actions en faveur des personnes en situation de handicap accueillies à l'APAJH Savoie ainsi que de leur famille ou aidants.

MUTUALISER LES COMPÉTENCES ET EXPERTISES DU SIÈGE

- ▶ Convention de partenariats et/ou l'intégration d'établissements ou de services.

LA VIE SOCIALE

CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Améliorer l'accompagnement des PHV (personnes handicapées vieillissantes) :
 - présence d'un référent PHV
 - création de passerelles vers le grand âge.

ÉVOLUTION SUR LA SPÉCIFICITÉ DE L'OFFRE

- ▶ Création d'unités PHV par redéploiement et transformation de l'offre :
 - 12 places FH Résidences en 12 places FV

DÉVELOPPER L'INCLUSION EN MILIEU ORDINAIRE

- ▶ Redéploiement de places FH résidences en places appartements.
- ▶ Création de 10 places SAVS.

LA VIE PROFESSIONNELLE

RENFORCER LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI EVAL+ 73

- ▶ Pérenniser le financement de la plateforme Eval+ 73.
- ▶ Développer l'accompagnement à l'emploi à la sortie d'Eval+73 par des partenariats avec les entreprises du milieu ordinaire et du milieu protégé.

FORMER ET VALORISER LES COMPÉTENCES DU PUBLIC PRIS EN CHARGE

- ▶ Formations (plan de formation, RSFP...).
- ▶ Création d'espaces d'apprentissage et de formation pour les personnes handicapées.
- ▶ Mise en place de la norme ISO en atelier de production :
 - Apprentissage des normes Qualité.

DIVERSIFIER LE PUBLIC ACCUEILLI

- ▶ Accueillir en stage d'évaluation les jeunes de 16 à 25 ans - Partenariat avec les IME
- ▶ Accueillir en stage les personnes orientées emploi qui ne bénéficient plus d'accompagnement.

ÉTHIQUE - VALEURS

LES RÉFÉRENCES OFFICIELLES DU PROJET

❖ Les concepts fondamentaux de la Fédération APAJH

Laïcité, solidarité, citoyenneté, inclusion, accessibilité universelle réactualisés au cours des années au travers de :

- la Charte d'Arras 1978
- la Déclaration de Grenoble 1988
- le Manifeste de la Roche sur Yon 1997
- la Déclaration de Limoges 2001
- la Déclaration d'Ax-les-Thermes des 16 et 17 juin 2006
- le Manifeste APAJH Février 2008
- la Charte de Paris 2014.

❖ Les Lois 2002.2 du 2.01.2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et 2005.102 du 11.2.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la loi HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire) n° 2009-879 du 21/07/2009, la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement...

❖ Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé, l'HAS.

Ce projet 2020-2025, qui s'inscrit dans le projet fédéral global sert, comme le précédent, de référence aux projets d'établissements. Au-delà des professionnels, il s'adresse aux adhérents, aux familles, aux partenaires et aux autorités de tarification et de contrôle, responsables de la mise en œuvre des politiques institutionnelles.

Projet associatif approuvé par l'Assemblée générale 2020



Pour une
SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L'accès à tout pour tous avec tous.

Petite enfance | École | Formation | Travail
Logement | Loisirs | Vie affective, intime et sexuelle ...

ESAT, Foyers d'hébergement,
Foyer de vie, Accueil de jour
11 rue Daniel Rops
CS 30014 LA MOTTE SERVOLEX
73294 COGNIN Cedex

Tél. 04 79 69 08 87
Fax 04 79 69 65 17

apajh73@apajh73.com
www.apajh73.com